

Baromètre de l'accidentologie - Janvier 2021 -

Cette plaquette présente un suivi mensuel de l'évolution des accidents mortels dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Avertissement :

- les résultats présentés reposent sur un système de collecte rapide auprès des forces de l'ordre, indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) ; ces dernières sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.
 - en raison de l'épidémie de Covid-19 et les mesures de restriction des déplacements qui ont été prises par le gouvernement, les indicateurs d'accidentalité de l'année 2020 ne peuvent être pris en compte pour mesurer une quelconque évolution en 2021.
- Ainsi, les indicateurs de 2021 sont comparés avec les indicateurs de l'année 2019.

Les chiffres du mois

	Janvier 2021	Janvier 2019	Ecart	Évolution 2021 / 2019 (%)
--	--------------	--------------	-------	---------------------------

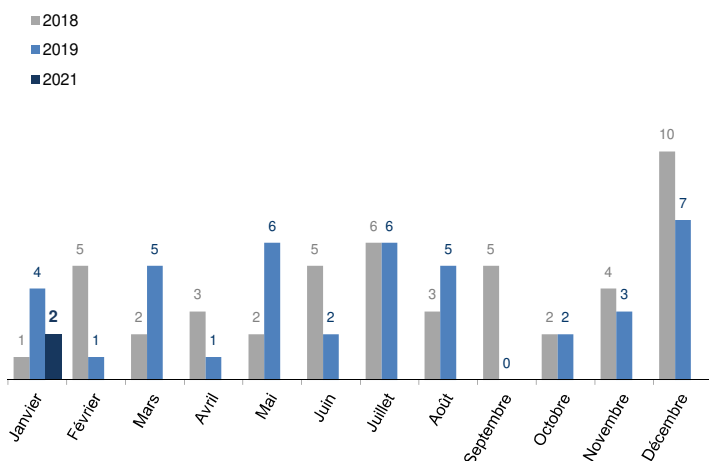
accidents corporels	53	72	-19	-26,4
tués	2	4	-2	-50,0
blessés	74	89	-15	-16,9

Cumul de l'année

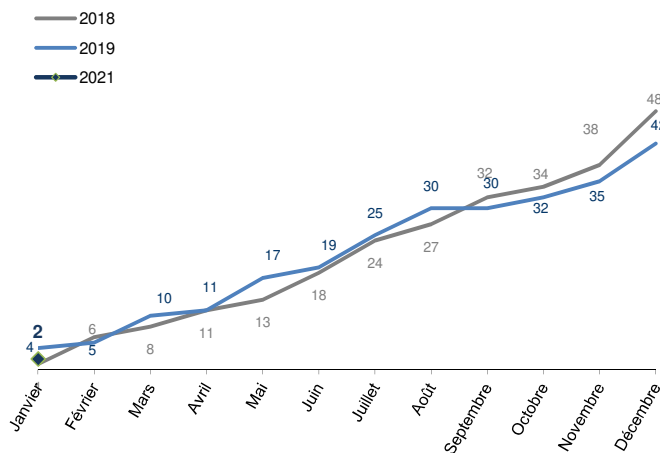
	Cumul Janvier 2021	Cumul Janvier 2019	Évolution 2021 / 2019 (%)
--	--------------------	--------------------	---------------------------

accidents corporels	53	72	-26,4
tués	2	4	-50,0
blessés	74	89	-16,9

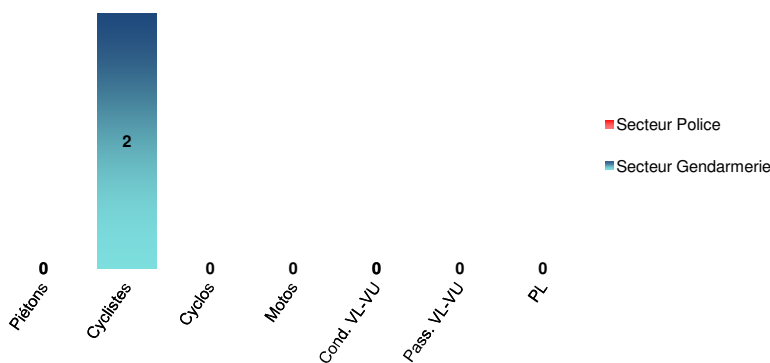
Répartition mensuelle des tués



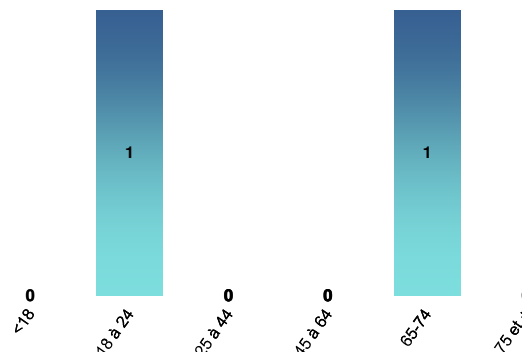
Cumul des tués par mois et par année



Tués selon le mode de déplacement

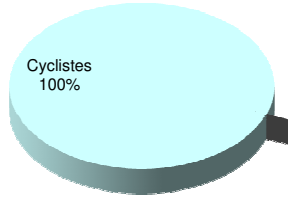


Tués selon l'âge

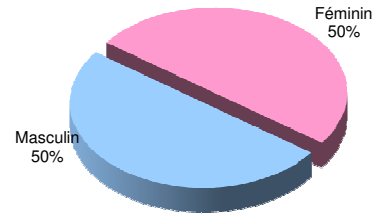


Répartition des tués

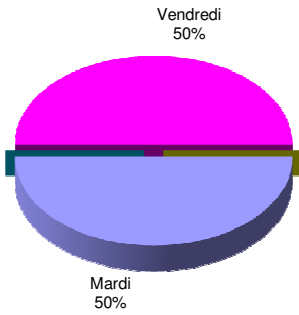
Par catégorie d'usagers



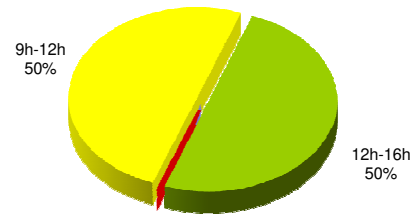
Par sexe



Par jour de la semaine

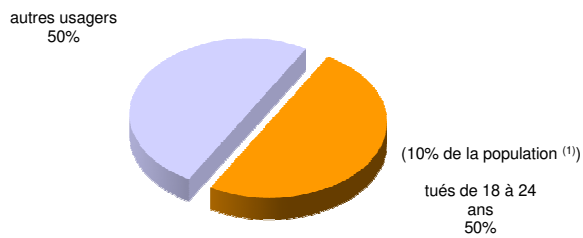


Par tranche horaire

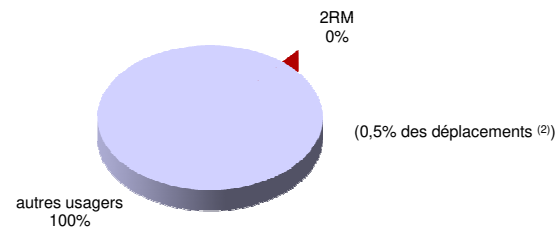


Répartition des tués - usagers vulnérables

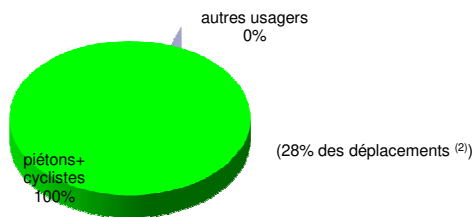
Part des 18-24 ans tués



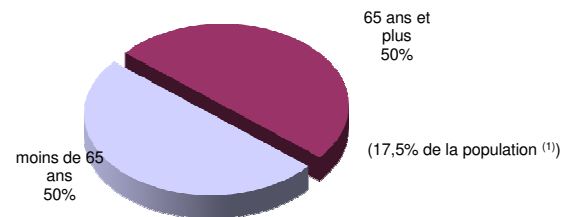
Part des deux roues motorisés tués



Part des piétons et cyclistes tués



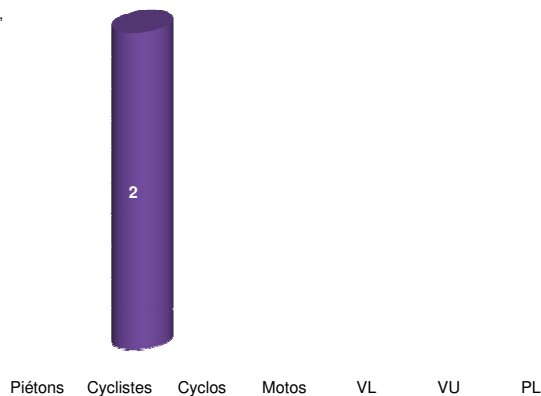
Part des seniors tués



⁽¹⁾ INSEE population bretonne légale au 1er janvier 2017
⁽²⁾ AUDIAR Enquête Ménage Déplacements 2018

Tués contre - conflits (dans les accidents)

- Non identifié, autre
- PL
- VU
- VL
- Motos
- Cyclos
- Cyclistes
- Piétons
- Seul



Usager(s) décédé(s) dans l'accident

Piétons	Cyclistes	Cyclos	Motos	VL	VU	PL	Contre
							Seul
							Piétons
							Cyclistes
							Cyclos
							Motos
							VL
	2						VU
							PL, TC
							Non identifié, autre
	2						2

Département d'Ille-et-Vilaine

Localisation des accidents routiers mortels et nombre de tués

Préfet d'Ille-et-Vilaine

Nombre de tués au 31 janvier 2021 : 2

Cette plaquette présente le cumul des accidents routiers mortels (tués à 30 jours) dans le département d'Ille-et-Vilaine. Ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.



Données concernant les accidents mortels du 1^{er} janvier au 31 janvier 2021 localisés sur la carte

n° de l'accident	date	heure	commune	catégorie des tués	âge(s)	sexe(s)	nbre cumulé des tués
1	19/01/2021	14h15	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	1 cycliste	20	M	1
2	22/01/2021	09h10	Romillé	1 cycliste	69	F	2

La sécurité routière à la une

Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière d'Ille-et-Vilaine 2021

La lutte contre l'insécurité routière relève d'une politique volontariste du gouvernement mais également de tous les acteurs en charge de la sécurité routière.

Les orientations de la prévention sont essentiellement établies par l'État, en lien avec les acteurs locaux au travers deux documents :

- le Document Général d'Orientations (DGO), signé le 7 octobre 2019, qui a défini sept enjeux pour les années 2018/2022,
- et le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), qui est la déclinaison annuelle du DGO. Il permet de recenser, de relayer, d'initier, voire de soutenir financièrement les actions de prévention menées par la société civile dans le département.

La baisse de l'insécurité routière enregistrée, est le fruit d'une mobilisation des services de l'État, de leurs partenaires et de l'ensemble des acteurs locaux pour la mise en œuvre d'une politique coordonnée de prévention, de contrôle et de sanction dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière.

C'est dans ce cadre que la préfecture d'Ille-et-Vilaine organise chaque année un appel à projets s'intitulant « Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière » (PDASR) et qui s'adresse à l'ensemble des organismes publics ou semi-publics, aux collectivités territoriales, aux associations, aux établissements scolaires et aux entreprises. Il se doit d'apporter des réponses concrètes et adaptées aux particularités départementales pour lutter efficacement contre l'insécurité routière.

Parce que chaque mort sur la route est un mort de trop, parce que nous pouvons tous, un jour ou l'autre, être confrontés à un accident de la circulation, parce que les résultats obtenus depuis plusieurs années montrent que la politique volontariste et la vigilance de l'ensemble des acteurs de la sécurité routière portent leurs fruits, nous devons continuer nos efforts ensemble.

Pour vous inscrire dans cette dynamique engagée en matière de lutte contre l'insécurité routière, la Préfecture d'Ille-et-Vilaine lance son appel à projets avec ambition de soutenir les projets de vos structures ou associations visant à la pédagogie, la sensibilisation, l'éducation ou la communication.

Les projets devront s'inscrire dans le cadre des 6 enjeux suivants :

L'alcool, les stupéfiants et les médicaments : actions de sensibilisation sur les dangers des conduites addictives ;

La vitesse et l'environnement ;

Les jeunes : actions de communication ludiques et responsabilisantes du primaire à l'université, en apprentissage, en milieu sportif et festif, dans une approche participative, développement des sanctions « positives » ;

Les deux roues motorisés

Employeurs et salariés : trajets et missions professionnels. Développement du partenariat entre l'État et les acteurs concernés, formation des chefs d'entreprises, information des salariés.

Les usagers vulnérables : piétons, cyclistes et seniors.

[Pour en savoir plus](#)